



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14/09/2023

Aucune déprogrammation d'artistes, de quelque nationalité que ce soit, n'est demandée ni par le ministère des Affaires étrangères, ni par le ministère de la Culture.

Pour des raisons de sécurité, la France a suspendu depuis le 7 août la délivrance de visas depuis Niamey, Ouagadougou et Bamako, ainsi que la mise en œuvre dans ces pays de nos actions de coopération culturelle.

Cette décision n'affecte pas les personnes qui seraient titulaires de visas délivrés avant cette date ou qui résident en France ou dans d'autres pays.

### **Contact presse** **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

3, rue de Valois  
75001 Paris